

Dossier Bac EPS



Valence

NOM..... Prénom.....

Classe.....

ρ **MENU DE CLASSE DE PREMIERE (cochez):**

MENU 1	ACROSPORT	
	BASKET BALL	
	COURSE EN DUREE	

MENU 2	NATATION SAUVETAGE	
	BADMINTON	
	COURSE EN DUREE	

MENU 3	ESCALADE	
	TENNIS DE TABLE	
	COURSE EN DUREE	

MENU 4	ACROSPORT	
	TENNIS DE TABLE	
	COURSE EN DUREE	

ρ **MENU DE CLASSE DE TERMINALE (cochez):**

MENU 1	DANSE	
	BADMINTON	
	COURSE EN DUREE	

MENU 2	NATATION SAUVETAGE	
	BADMINTON	
	COURSE EN DUREE	

MENU 3	ESCALADE	
	TENNIS DE TABLE	
	COURSE EN DUREE	

MENU 4	DANSE	
	TENNIS DE TABLE	
	COURSE EN DUREE	

Je certifie avoir pris connaissance des dates et modalités des épreuves du BAC 2021. J'en accepte les principes qui les caractérisent et qui sont précisées dans le dossier joint. J'en informe mes parents en leur faisant lire ce dossier.

DATE : SIGNATURE DE L'ELEVE précédé de la mention « Lu et approuvé »

➤ DES ELEMENTS A PRENDRE EN COMPTE

Il y a la **moyenne « bulletin » des 6 trimestres de 1° et de T°**.

Et il y a la **moyenne des 3 EC d'EPS** : les élèves effectuent 3 épreuves d'EPS à la fin de chaque trimestre. Les barèmes d'évaluation sont **validés par l'éducation nationale** pour éviter qu'on soit mieux noté dans un Etablissement plutôt qu'un autre.

Les activités sportives proposées sont choisies par l'équipe EPS à partir d'une liste nationale et académique de l'éducation nationale.

Chaque menu pioche dans 3 groupes d'activités sportives de nature différente, parmi les 5 groupes suivants :

1. performance (3 fois 500m + Athlé en option)
2. s'adapter à 1 environnement « instable »(Escalade Sauvetage + Course d'orientation en option)
3. gymnique ou artistique (danse et acrosport)
4. opposition individuelle ou collective (Tennis de table, Badminton, Basket + Hand/tennis option)
5. entretien/développement de soi (Course en durée + muscu en option)

Ainsi chaque menu propose aux élèves de construire des compétences variées (car piochées dans les 5 groupes différents). Il s'agit de compétences motrices, méthodologiques et sociales.

A l'IND de la 2de à la Terminale

Course 3x500m (2 nd) Athlétisme (en option EPS).	Escalade Course d'orientation (en option EPS)	Danse (2 nd) Acrosport	Tennis de table Badminton Basketball Handball et Tennis (en option EPS)	Course en durée. Musculature (en option EPS)
S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires.	S'engager à l'aide d'une motricité spécifique pour réaliser en sécurité et à son meilleur niveau, un itinéraire dans un contexte incertain.	S'engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique / S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective selon un projet artistique.	S'engager pour gagner une rencontre en faisant des choix techniques et tactiques pertinents au regard de l'analyse du rapport de force.	S'engager pour obtenir les effets recherchés selon son projet personnel, en faisant des choix de paramètres d'entraînement cohérents avec le thème retenu.
S'entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance.	S'entraîner individuellement et collectivement, pour se déplacer de manière efficace et en toute sécurité.	Se préparer et s'engager, individuellement et collectivement, pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions.	Se préparer et s'entraîner, individuellement ou collectivement, pour conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel	S'entraîner, individuellement ou collectivement, pour développer ses ressources et s'entretenir en fonction des effets recherchés.
Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire	Coopérer pour réaliser un projet de déplacement, en toute sécurité.	Choisir et assumer des rôles au service de la prestation collective.	Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire.	Coopérer pour faire progresser.

➤ Rappel du fonctionnement du nouveau bac et spécificités de l'EPS :

60% de la note bac = épreuves finales + bac français

30% épreuves anticipées = Epreuves Communes (EC) sur certaines matières appelées tronc commun :

3 en HG (2 en 1° + 1 en T°)

3 en langues

3 en enseignement scientifique

3 en EPS en classe de T° uniquement.

10% = les notes des bulletins de 1° et de T° : **toutes les matières y compris l'EPS (6 bulletins) et l'option EPS à coefficient égal.**

Concernant la note des 3 EC en EPS :

✕ 2 examinateurs sont mobilisés pour les épreuves de fin de trimestre.

✕ Les notes définitives des EC sont arrêtées par le jury après avis de la commission académique qui se réunit en juillet. Elles ne pourront donc pas être divulguées avant.

✕ la note de chacun des 6 « bulletins » tient compte d'éléments complémentaires aux critères des E3C. Ex : le travail fourni durant le trimestre, l'absence ou non du porte vue d'EPS en cours, l'assiduité, la capacité ou non à tenir des rôles sociaux d'arbitre ou des fiches d'observation...

➤ LES INAPTITUDES : toujours venir en cours et apporter un **certificat médical TYPE BAC** (voir en fin de dossier !!)

Lorsque l'élève n'est pas en mesure de pratiquer une activité physique en EPS, il doit présenter un **certificat médical type bac** (voir annexe 1) à son enseignant d'EPS. Le certificat est daté et signé par le médecin et par l'élève (voir annexe 1). Aucun certificat ne peut avoir d'effet rétroactif.

La présence de l'élève (même inapte à la pratique physique) est obligatoire. L'élève inapte sera évalué durant le trimestre (note sur le bulletin et le livret scolaire). **Il n'est donc pas autorisé à aller en étude, à sortir avant y compris pour des rendez-vous (exemple : kiné).**

Concernant l'évaluation des CCF, l'équipe EPS, choisit soit :

- D'organiser une épreuve de **rattrapage** après la fin de la blessure
- De **modifier ou de remplacer l'épreuve**, en concertation avec votre médecin traitant en fonction de votre problème. (épreuve adaptée, barèmes modifiés, épreuve de marche...).

L'inaptitude totale est donc extrêmement rare. Il existe des épreuves adaptées pour les élèves ayant des handicaps importants.

Le jour d'une épreuve du bac, toute absence non justifiée par certificat médical entraîne l'attribution de la note zéro.

➤ LA PROGRAMMATION

L'année de pratique en EPS est divisée en 3 cycles de 9 ou 10 semaines :

CYCLE1	Jusqu'au 30/11/20
CYCLE 2	Jusqu'au 26/02/21
CYCLE 3	Jusqu'à fin mai 2021

ρ La date d'examen des EC en EPS :

EPREUVE 1	Vendredi 20/11/2020	et rattrapage éventuel le 27/11/2020
EPREUVE 2	Vendredi 5/02/2021	et rattrapage éventuel le 26/02/2021
EPREUVE 3	Vendredi 21/05/2021	et rattrapage éventuel le 28/05/2021

La présence est obligatoire. Veuillez à prendre vos dispositions concernant les dates de ces épreuves (JAPD-armée, concours, TP CAPEIX, journées portes ouvertes de l'école post-bac qui vous intéresse...)

➤ LES DÉPLACEMENTS



EPS à l'extérieur de l'IND : CONSIGNES DE DEPLACEMENT POUR LES LYCEENS

L'IND a la chance de disposer de plusieurs installations sportives municipales de qualité à proximité de l'Etablissement. Et depuis le Conseil d'Etablissement d'Avril 2002, suite à la demande des profs d'EPS et de nombreux parents en plus des textes officiels de l'Education Nationale (Circ 96248-25oct1996 modifiée par circ 2004-054 du 23mars 2004 au sujet de la SURVEILLANCE des élèves), il a été décidé de permettre aux élèves de se rendre sur les installations sportives municipales en toute autonomie.

Ainsi, adopter ce fonctionnement nous permet de préparer efficacement nos élèves au bac dès la classe de seconde, conformément aux dispositions officielles prévues pour le Baccalauréat par l'arrêté du 9/04/2002... nous gagnons ainsi 20 à 30mn de cours supplémentaires à chaque séance !!

- le temps de récréation est en effet utilisé pour le déplacement.
- un déplacement par classe entière est toujours beaucoup moins rapide que par petits groupes responsabilisés.
- Cela permet à l'enseignant de préparer ou de ranger le matériel en amont du cours, ou encore de le laisser sur place durant une récréation (à 10h ou à 16h).



1 Halle couverte Polyvalente du Polygone
(escalade, Hand, Bad...)

...à ne pas confondre avec le :

2 Gymnase du Polygone (Hand, volley...)

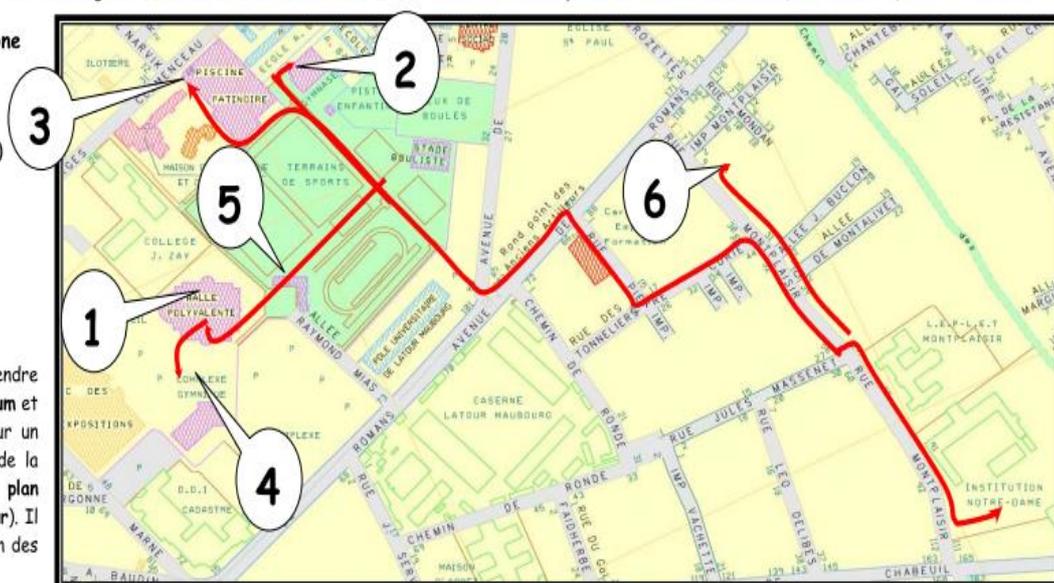
3 Piscine Polygone

4 Salle spécialisée (Gym...)

5 Stade d'athlétisme

6 Salles de sport IND (gym, TdT...)

Par contre, les élèves sont tenus de se rendre sur les installations par groupe de 5 minimum et risquent une sanction s'ils sont aperçus sur un itinéraire différent de celui indiqué lors de la 1^{ère} séance d'EPS (itinéraire de ce plan effectué classe entière avec le professeur). Il est par exemple interdit d'utiliser le chemin des Rondes, car il n'a pas de trottoir.



Après la 1^{ère} séance où le trajet est effectué classe entière avec l'enseignant, l'APPEL des élèves se fera sur place aux horaires suivants : 8h05 ; 10h10 ; 16h10. Pour la piscine (3), les élèves ont 5mn de plus pour se rendre sur place. Et pour nos 2 salles de sport rue Montplaisir (6), les horaires de rdv sont avancés de 5mn. Attention, il ne sera toléré aucun retard !!

Pour les HORAIRES DE FIN, les classes de 2de seront raccompagnées par l'enseignant jusqu'à l'IND au départ du Polygone (installations 1, 2, 3, 4 et 5).

Pour les 2des/1ères/T° le retour se fera en autonomie des salles Rue Montplaisir 5mn avant la 1^{ère} sonnerie

Pour les 1ères/T°, le retour se fera en autonomie des installations du Polygone (installations 1, 2, 3, 4 et 5) 10mn avant la 1^{ère} sonnerie.

CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE PARTIELLE A LA PRATIQUE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Les circulaires n° 2019-129 du 26-9-19, n° 2017-068 du 4-4-17 et du 17-7-20 rappellent que seuls les handicaps ne permettant pas à l'intéressé une pratique adaptée entraînent une dispense d'épreuve. De nombreuses épreuves adaptées existent pour pallier une aptitude partielle ou un handicap.

Je soussigné , docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour l'élève , né(e) le inscrit à l'examen du

CAP⁽¹⁾
 Bac Professionnel⁽¹⁾
 Bac Général
 Bac Technologique, et avoir constaté que son état de santé entraîne :

(1) Pour un candidat inscrit au CAP ou au Bac Pro : la cohérence entre aptitude professionnelle et aptitude à la pratique physique en EPS doit être respectée.

Ci-après, cocher et compléter les champs adéquats. Remplir le plus précisément possible ce certificat il permettra aux enseignants d'EPS de pouvoir proposer, pour pallier une aptitude partielle ou un handicap selon les capacités citées, une des épreuves adaptées existantes (exemples : autre activité, augmentation des temps de récupération, diminution de la quantité de travail, adaptation de l'espace de jeu, utilisation de matériel approprié, modification du barème, ...) ou une activité de substitution.

UNE APTITUDE PARTIELLE À LA PRATIQUE DE L'E.P.S.

Du au inclus.

Cette aptitude partielle nécessite une adaptation aux possibilités de l'élève.

1. Indiquer ce que l'élève PEUT FAIRE dans le cadre d'une pratique physique :

– **FONCTIONS** : marcher / courir / sauter / mettre la tête en bas / lancer / lever / porter

Précisions :

– **TYPES D'EFFORTS** : intense et bref prolongé (durée limitée à :))

Arrêt ponctuel de l'activité dès signe : d'essoufflement / de fatigue / de douleur

Précisions :

– **CONTEXTES PARTICULIERS** : milieu aquatique / altitude / en élévation / autre

Précisions :

– AUTRE(S) AMÉNAGEMENT(S) SOUHAITABLE(S)

Adaptation suivant conditions climatiques (pollution, froid sec, ...)

Activités physiques permettant un allègement du corps : natation vélo autre(s)

Activités physiques avec déplacements limités et/ou dans l'axe

Activités physiques ne sollicitant pas certaines articulations (les citer) :

Adaptations pour la gestion du temps, de l'espace, des interactions sociales, des consignes

Adaptations pour troubles de l'équilibre, la coordination, la concentration, autre(s)

Précisions :

Remarques pouvant aider l'enseignant d'E.P.S. à la mise en place d'activités adaptées :

2. Indiquer ce que l'élève PEUT FAIRE en l'absence de pratique physique possible :

aider pour l'arbitrage / juger / observer / aider pour organiser / autre(s)

Nombre de cases cochées en chiffre : et en lettres :

UNE INAPTITUDE TOTALE TEMPORAIRE À LA PRATIQUE PHYSIQUE

Du au inclus.

En cas de non production d'un nouveau certificat, à l'issue de cette période, l'élève sera considéré apte à la reprise de la pratique de l'E.P.S.

Les médecins de santé scolaire sont destinataires des certificats médicaux délivrés lorsqu'une inaptitude est prononcée pour une durée supérieure à trois mois consécutifs ou cumulés.

Fait à , le **Cachet et signature médecin prescripteur**

Tout ajout, surcharge, ou rature ainsi que l'absence du tampon et de la signature

identifiant clairement le médecin prescripteur rendra ce certificat irrecevable.

Le certificat médical est à transmettre dans les 48h qui suivent sa prescription, à

l'établissement pour le candidat scolarisé, à la DEC pour le candidat non scolarisé.

Partie réservée à l'administration

Remis ou reçu le de la part de

Le réceptonnaire doit vérifier la conformité du certificat et le refuser s'il est incomplet ou irrecevable (Nom, prénom, lien avec l'élève)

Médecin de l'éducation nationale

si inaptitudes cumulées supérieures à 3 mois

si inaptitudes cumulées supérieures à 3 mois

Date :

Visa :

Professeur d'E.P.S.

Nom :

Date :

Visa :

Chef d'établissement

Nom :

Date :

Visa :

CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE PARTIELLE A LA PRATIQUE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Les circulaires n° 2019-129 du 26-9-19, n° 2017-068 du 4-4-17 et du 17-7-20 rappellent que seuls les handicaps ne permettant pas à l'intéressé une pratique adaptée entraînent une dispense d'épreuve. De nombreuses épreuves adaptées existent pour pallier une aptitude partielle ou un handicap.

Je soussigné , **docteur en médecine**, certifie avoir examiné ce jour l'élève , né(e) le inscrit à l'examen du

CAP⁽¹⁾ Bac Professionnel⁽¹⁾ Bac Général Bac Technologique, et avoir constaté que son état de santé entraîne :

(1) Pour un candidat inscrit au CAP ou au Bac Pro : la cohérence entre aptitude professionnelle et aptitude à la pratique physique en EPS doit être respectée.

Ci-après, cocher et compléter les champs adéquats. Remplir le plus précisément possible ce certificat il permettra aux enseignants d'EPS de pouvoir proposer, pour pallier une aptitude partielle ou un handicap selon les capacités citées, une des épreuves adaptées existantes (exemples : autre activité, augmentation des temps de récupération, diminution de la quantité de travail, adaptation de l'espace de jeu, utilisation de matériel approprié, modification du barème, ...) ou une activité de substitution.

UNE APTITUDE PARTIELLE À LA PRATIQUE DE L'E.P.S.

Du au inclus.

Cette aptitude partielle nécessite une adaptation aux possibilités de l'élève.

1. Indiquer ce que l'élève PEUT FAIRE dans le cadre d'une pratique physique :

– **FONCTIONS** : marcher / courir / sauter / mettre la tête en bas / lancer / lever / porter

Précisions :

– **TYPES D'EFFORTS** : intense et bref prolongé (durée limitée à :))

Arrêt ponctuel de l'activité dès signe : d'essoufflement / de fatigue / de douleur

Précisions :

– **CONTEXTES PARTICULIERS** : milieu aquatique / altitude / en élévation / autre

Précisions :

– AUTRE(S) AMÉNAGEMENT(S) SOUHAITABLE(S)

Adaptation suivant conditions climatiques (pollution, froid sec, ...)

Activités physiques permettant un allègement du corps : natation vélo autre(s)

Activités physiques avec déplacements limités et/ou dans l'axe

Activités physiques ne sollicitant pas certaines articulations (les citer) :

Adaptations pour la gestion du temps, de l'espace, des interactions sociales, des consignes

Adaptations pour troubles de l'équilibre, la coordination, la concentration, autre(s)

Précisions :

Remarques pouvant aider l'enseignant d'E.P.S. à la mise en place d'activités adaptées :

2. Indiquer ce que l'élève PEUT FAIRE en l'absence de pratique physique possible :

aider pour l'arbitrage / juger / observer / aider pour organiser / autre(s)

Nombre de cases cochées en chiffre : et en lettres :

UNE INAPTITUDE TOTALE TEMPORAIRE À LA PRATIQUE PHYSIQUE

Du au inclus.

En cas de non production d'un nouveau certificat, à l'issue de cette période, l'élève sera considéré apte à la reprise de la pratique de l'E.P.S.

Les médecins de santé scolaire sont destinataires des certificats médicaux délivrés lorsqu'une inaptitude est prononcée pour une durée supérieure à trois mois consécutifs ou cumulés.

Fait à le **Cachet et signature médecin prescripteur**

Tout ajout, surcharge, ou rature ainsi que l'absence du tampon et de la signature

identifiant clairement le médecin prescripteur rendra ce certificat irrecevable.

Le certificat médical est à transmettre dans les 48h qui suivent sa prescription, à

l'établissement pour le candidat scolarisé, à la DEC pour le candidat non scolarisé.

Partie réservée à l'administration

Remis ou reçu le de la part de

Le réceptonnaire doit vérifier la conformité du certificat et le refuser s'il est incomplet ou irrecevable (Nom, prénom, lien avec l'élève)

Médecin de l'éducation nationale

si inaptitudes cumulées supérieures à 3 mois

si inaptitudes cumulées supérieures à 3 mois

Date :

Visa :

Professeur d'E.P.S.

Nom :

Date :

Visa :

Chef d'établissement

Nom :

Date :

Visa :

EN CAS D'INAPTITUDE GRAVE :

Si votre souci de santé est important, il faut non seulement remplir le certificat médical, mais aussi ce document : il s'agit de trouver 1 compromis pour que tous les élèves de T° passent leur bac en EPS.
D'où ce document de conciliation, à remplir conjointement avec votre enseignant d'EPS, votre médecin et votre famille.



Institution Notre Dame de VALENCE

Baccalauréat 2021 EPS

Inaptitude partielle attestée médicalement

Epreuves adaptées obligatoires pour le contrôle en cours de formation

Référence : arrêté du 9 avril 2002, relatif aux modalités d'organisation des épreuves d'éducation physique et sportive (EPS) des baccalauréats d'enseignement général et technologique (Journal Officiel du 17 avril 2002).

L'article 4 de cet arrêté stipule : « les candidats présentant une inaptitude partielle ou un handicap physique attesté par l'autorité médicale scolaire ne permettant pas une pratique assidue bénéficient d'un contrôle adapté soit dans le cadre du contrôle en cours de formation, soit dans le cadre de l'examen ponctuel terminal. »

NOM :

classe :

date de naissance :

1) Proposition d'activité faite par M. _____, professeur d'EPS de l'élève

Les 3 Activités annuelles normalement pratiquées en cours d'EPS sont

- 1.
- 2.
- 3.

Je vous propose de remplacer le/les épreuve(s) :

par le/les épreuve(s) :

2) Avis du médecin de famille

Sur la pertinence des épreuves proposées, au regard de l'inaptitude partielle ou du handicap physique attesté par **le certificat médical** :

Accord ou non (rayer la mention inutile) **pour l'adaptation proposée ci-dessus par le professeur d'EPS :**

Docteur : Date, tampon et signature :

3) La famille prend connaissance le :

Signature élève

Signature parents

4) Avis du Médecin de santé scolaire

Epreuves adaptées retenues